



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2025-5-1/2025-5-15]

Publicación quincenal

Jeudi 1^{er} mai.

L'UE réaffirme son soutien aux processus de paix en RDC. Le représentant spécial de l'Union Européenne pour la région des Grands Lacs, Johan Borgstam, est arrivé dans la capitale congolaise mardi dernier, en provenance de Brazzaville, pour une visite de 48 heures, dans le cadre d'une mission qui le conduira également au Rwanda. Il confirme le soutien de l'UE à la consolidation de la dynamique de paix, qui découle de la rencontre du 18 mars dernier à Doha (Qatar), entre les Présidents Félix Tshisekedi et Paul Kagame ainsi que la Déclaration de principes signée le 25 avril dernier à Washington par les ministres des Affaires étrangères de la RDC et du Rwanda. « Dans ce cadre, il est important de préserver les acquis des processus de Luanda et de Nairobi et d'assurer que les efforts internationaux soutiennent le processus régional EAC-SADC. Nous appelons toutes les parties prenantes à s'engager de manière substantielle et à procéder rapidement à la mise en œuvre des actions identifiées dans les différents cadres de dialogue ». Dans ses rencontres avec les différentes personnalités du pays, il a aussi abordé la question sur situation humanitaire en RDC.

Le nouveau SMIG de 14 500 FC sera payé en ce mois de mai, assure le président du syndicat OTUC. Le président du syndicat Organisation des Travailleurs Unis du Congo (OTUC), a averti que les employeurs réfractaires à cette mesure du gouvernement s'exposeront à des sanctions. A l'occasion de cette fête du travail, les travailleurs congolais employés par des Indopakistanaïes et Libanais espèrent que cette décision sera effectivement mise en œuvre par l'État. Le SMIG a été fixé par un décret de la Première ministre, sous la présidence du Comité de suivi du SMIG, dirigé par le ministre du Travail. La somme de 14 500 FC a été arrêtée par le Conseil national du travail, à la suite de plusieurs revendications et menaces de grève exprimées par les travailleurs.

RDC : des enseignants appellent à l'amélioration de leurs conditions socio-professionnelles. Ils ont lancé cet appel le 30 avril, à l'occasion de la Journée nationale de l'enseignement. La plupart des enseignants de la province de l'Ituri vivent dans une précarité totale. En plus du manque de salaires décentes, ils sont exposés à l'insécurité due à l'activisme des groupes armés. « Nous continuons d'enseigner parce que c'est notre vocation qui nous maintient dans ce métier, et non ce que le pays nous donne ».

L'Union européenne soutient les initiatives de médiation pour une paix durable dans l'est de la RDC. Le représentant spécial de l'Union européenne dans la région des Grands Lacs, en tournée dans la région, a indiqué que l'Union européenne s'aligne sur la dynamique de paix régionale, illustrée par la rencontre entre Félix Tshisekedi et Paul Kagame à Doha, ainsi que par la déclaration de principe signée le 25 avril à Washington entre la RDC et le Rwanda. Toutefois, il souligne l'importance de consolider les avancées des initiatives existantes, notamment les processus de Luanda et de Nairobi, tout en plaidant pour un soutien international aux efforts régionaux menés par la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

L'ampleur des déplacements nécessite une action urgente, selon l'OIM. En visite RDC, la directrice générale adjointe de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) chargée de la gestion et de la réforme, a prévenu que «l'ampleur des déplacements massifs en RDC exige une attention mondiale renouvelée et une action coordonnée. Il s'agit d'un moment crucial pour agir en solidarité avec le peuple congolais et contribuer à tracer la voie vers une paix et un relèvement durables... Ces derniers jours, j'ai été témoin de l'extraordinaire résilience des communautés congolaises et des besoins urgents qui restent non satisfaits. L'OIM continuera de se tenir aux côtés de la RDC, œuvrant pour accroître l'aide vitale, renforcer les institutions et investir dans des solutions qui permettent aux communautés de se relever et de prospérer ». La RDC est confrontée à l'une des crises de déplacement les plus urgentes et les plus complexes au monde, avec près de sept millions de personnes déracinées par les conflits, l'instabilité et les chocs climatiques persistants. La situation dans l'est de la RDC est particulièrement désastreuse. Depuis janvier 2025, plus de 660.000 personnes ont été déplacées à nouveau dans la seule région de Goma, nombre d'entre elles n'ayant pas accès aux services essentiels. (ONU Info)

Est de la RDC: Kabila, Katumbi, Fayulu et Sesanga plaident pour un dialogue national. Pour les quatre signataires, un dialogue national est indispensable. Il doit permettre, selon eux, d'identifier les causes profondes de la crise et de proposer des solutions durables. Ainsi, ils réaffirment leur soutien à l'initiative conjointe de la Cenco et de l'Eglise du Christ au Congo, qu'ils présentent comme la seule démarche congolaise, ouverte à toutes les parties. Ils appellent aussi les autres acteurs – notamment l'Union africaine, les facilitateurs de Doha et de Washington – à soutenir cette initiative congolaise et à coordonner leurs efforts dans l'intérêt de la stabilité du pays et de la région des Grands Lacs. S'ils saluent les déclarations conjointes signées récemment entre la RDC et l'AFC-M23 et Kinshasa et Kigali, ils estiment que ces textes ne suffisent pas. Ils ne traiteraient, selon eux, que des dimensions extérieures et militaires, souvent au détriment de la RDC. Ils insistent : les causes internes doivent être prises en compte. Ils citent la violation de la Constitution, la gabegie financière, la mauvaise gouvernance, les atteintes aux libertés fondamentales. À cela s'ajoutent, selon eux, des causes externes comme la violation des frontières ou l'exploitation illégale des minerais. Et ils concluent en exigeant la publication des accords économiques sous-régionaux. (RFI)

Vendredi 2 mai.

Ituri : le gouverneur militaire appelle les miliciens à revenir « à la raison. Cette recommandation intervient au lendemain de l'attaque des positions des Fardc par des miliciens de la Convention de la Révolution Populaire (CRP), un groupe armé dirigé par Thomas Lubanga, dans le village de Nyamamba. « Les jeunes qui ont pris les armes contre la République sur le littoral du Lac Albert empruntent un chemin extrêmement dangereux, sans issue. Ils n'ont rien à y gagner. Qu'ils reviennent à la raison », a déclaré le gouverneur militaire. Pour lui, ces miliciens ont encore la possibilité de déposer les armes et de contribuer au développement de l'Ituri. Cet appel intervient deux semaines après la recommandation de l'évêque de Bunia, qui avait exhorté les habitants de l'Ituri à devenir des artisans de la paix.

Walikale : cinq villages vidés de leurs habitants après des combats entre miliciens. Tout a commencé le 24 avril par une altercation entre la faction Kifuwa-Fuwa, commandée par un certain Shukuru, et celle dirigée par Sango Muhima, sur le contrôle du village Kando. Le conflit a rapidement pris une tournure inquiétante, menant à des affrontements entre vendredi et dimanche dans les villages de Kando, Malembe, Bishata, Mindjendje et Bagira. Des actes de pillage, des incendies de maisons, des détentions illégales de notables et des violences contre des civils ont été rapportés. Jusqu'à ce mardi, de nombreux habitants ayant fui hésitent encore à regagner leurs villages.

Plus de 2 milliards de FC déjà mobilisés à la DGI sur plus de 3 milliards attendus en avril. Le ministre des Finances a exprimé sa satisfaction lors d'une visite à l'administration fiscale. « En dépit de l'agression subie par notre pays, les administrations financières n'ont pas abdicué. Elles ont travaillé d'arrache-pied depuis le début de l'année pour mobiliser les recettes et doter notre gouvernement des moyens nécessaires à son action. Cette échéance fiscale du mois d'avril sera déterminante pour la suite de l'année budgétaire en matière de recettes », a-t-il souligné.

L'UE apporte 240 tonnes d'aide non alimentaire aux populations affectées à Goma. Cependant, en raison de la complexité de la chaîne logistique, 100 des 240 tonnes de cette assistance humanitaire n'ont pas encore atteint Goma. « Depuis la chute de Goma, nous avons déjà anticipé la mise en place de trois ponts aériens. Malheureusement, il n'a pas été possible de les établir directement vers Goma. Ce pont aérien, parti d'Europe, a été acheminé jusqu'à l'aéroport de Nairobi. De là, le convoi transite par le Kenya, puis le Rwanda, avant d'atteindre la frontière entre le Rwanda et la RDC »

Des ONG actives dans l'Est du Congo prennent directement en charge ces équipements pour les distribuer.

Pluie diluvienne à Kinshasa : au moins six morts et d'importants dégâts matériels. Une forte pluie s'est abattue sur Kinshasa dans la nuit du 1^{er} au 2 mai. Plusieurs communes de la capitale, Ngaliema, Mont Ngafula, Kisenso, Kalamu et Limeté, ont été durement touchées par des inondations, des éboulements de terre et la progression de têtes d'érosion.

Lubumbashi : 565 cas de choléra dont 10 décès, depuis le début de l'année. Les zones de santé les plus touchées ces dernières semaines sont notamment Kampemba, Katuba et Kisanga.

Le gouvernement prend en charge les frais d'examens des finalistes du Nord et Sud-Kivu. « Les parents des deux provinces traversent des situations difficiles et n'ont pas les moyens de supporter les frais de participation aux examens d'État ainsi que pour ceux passant le Test national de sélection et d'orientation scolaire et professionnelle (TENASOSP) de l'édition 2025, dans un contexte marqué par l'occupation ».

Le Sénat prêt à examiner la demande de levée de l'immunité de Joseph Kabila. Le président du Sénat, a confirmé que la chambre haute du parlement a reçu deux réquisitoires. Le premier, daté du 27 mars 2025, concerne une demande d'autorisation d'instruction visant le sénateur, Ingepo Michel. Le second, daté du 30 avril 2025, provient de l'auditeur général de la Cour militaire et demande la levée de l'immunité parlementaire de Joseph Kabila Kabange, ainsi que l'autorisation de poursuites judiciaires. « Ces deux réquisitoires seront traités conformément à la Constitution de la République et au règlement intérieur du Sénat », a-t-il annoncé.

Rupture des relations belgo - rwandaises : "nous ne sommes pas contre quiconque" souligne Maxime Prévot. "La position de la Belgique a été très claire et elle restera sur ce conflit. Nous ne sommes pas contre quiconque, nous sommes pour les principes élémentaires contenus dans la Charte des Nations Unies. Et donc pour les questions de justice internationale, de respect du droit international, du droit humanitaire et aussi des questions de souveraineté et de respect de l'intégrité territoriale. Et c'est cette boussole qui a toujours fondé la politique des Affaires étrangères du royaume de Belgique qui nous a amené à pouvoir être particulièrement vocaux pour dénoncer effectivement les exactions dramatiques qui sont commises à l'est du Congo avec il faut le reconnaître et le regretter, la mobilisation insidieuse d'une série de force de Kigali". Pour le ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement la même démarche a été utilisée « par les Nations Unies, la Grande Bretagne , le Canada, par les États-Unis et bien entendu par l'ensemble des 27 États membres de l'Union européenne qui ont souhaité d'ailleurs matérialiser cette contestation et cette condamnation par l'adoption il y a quelques semaines de mesures de sanctions ciblées à l'égard de personnes physiques ou morales du Rwanda". Cette situation, a indiqué le chef de la diplomatie Belge, a favorisé la rupture des relations diplomatiques entre Bruxelles et Kigali. Pour Maxime Prévot, Kigali a agi sur le ressort "émotionnel plutôt que rationnel". C'est pourquoi lors de sa tournée en Afrique Centrale, Maxime Prévot ne s'est pas rendu à Kigali. Il s'est limité au Burundi, l'Ouganda et la République Démocratique du Congo. (Actuakité.CD)

Samedi 3 mai.

Liberté de la presse : la RDC classée 133^e sur 180 pays par RSF. Selon Reporter sans frontières (RSF), la fragilisation économique des médias représente l'une des principales menaces pesant sur la liberté de la presse cette année. Si les exactions physiques contre les journalistes restent les atteintes les plus visibles, les pressions économiques, plus insidieuses, constituent également une entrave majeure. « Sans indépendance économique, il n'y a pas de presse libre. Lorsque les médias sont fragilisés financièrement, ils sont entraînés dans une course à l'audience, souvent au détriment de la qualité, et peuvent devenir la proie des oligarques ou de décideurs publics qui les instrumentalisent », a expliqué la directrice éditoriale de RSF. Selon elle, la précarité des journalistes limite leur capacité à résister aux adversaires de la presse, notamment les acteurs de la désinformation et de la propagande.

RDC-Rwanda: quel rôle joue la France dans le processus de médiation ? La France est engagée à plusieurs niveaux dans ce processus de paix entre Kinshasa et Kigali, même si son rôle est parfois moins visible que celui des États-Unis ou du Qatar. D'abord, sur le plan politique, Emmanuel Macron s'est personnellement impliqué à deux reprises pour tenter une médiation directe entre les présidents Félix Tshisekedi et Paul Kagame. Il continue à échanger régulièrement avec eux, mais aussi plus récemment avec le président togolais Faure Gnassingbé, qui représente l'Union africaine. Ensuite, la France est l'un des co-initiateurs du processus de Doha. D'après des sources diplomatiques, le projet de médiation était au départ porté conjointement par Paris et Doha. **Un rôle central à L'ONU.** Troisième niveau d'implication : le Conseil de sécurité des Nations unies. Paris joue ici un rôle central en tant que « porte-plume » de la RDC, une position quasi-centrale à l'ONU. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'en février dernier, la France a porté une résolution adoptée à l'unanimité, qui condamne clairement l'offensive de l'AFC/M23 et la présence militaire rwandaise en RDC. Enfin, l'implication française porte sur un quatrième point. La France siège au sein du comité de suivi international, mis en place pour accompagner les étapes vers un accord de paix. Ce comité comprend aussi les États-Unis, le Qatar et le Togo, représentant l'Union africaine. (RFI)

Haut-Katanga : l'opposition parlementaire dénonce le refus d'octroi des passeports aux opposants. « Certains compatriotes de l'opposition sont privés de jouir de leur droit d'obtention de passeport. Il s'agit notamment du président du parti Ensemble pour la République, nous citons Moïse Katumbi Chapwe, de son Directeur de cabinet Olivier

Kamitatu, ainsi que de l'honorable Mika Mukebayi », a déploré le président de ce groupe parlementaire. Selon lui, cette unième provocation ne favorise ni la cohésion nationale ni l'Etat de droit tant prôné et souhaité par tous les Congolais.

Arrivée à Kinshasa de premiers militaires et policiers évacués de Goma. L'évacuation de ces personnes a été lancée jeudi par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Elle résulte des négociations entre la Monusco, les autorités congolaises et les rebelles de l'AFC/M23, afin de sauver ces hommes et femmes qui étaient bloqués dans les bases de la Monusco à Goma, depuis la prise de la ville par le M23 en janvier dernier. Grâce aux camions du CICR, les premiers militaires des Fardc et policiers congolais, accompagnés de leurs dépendants, ont pu quitter Goma pour Lubero, d'où ils ont ensuite été transportés par des hélicoptères de la Monusco jusqu'à Beni Mavivi et grâce aux avions de la Monusco, ils ont pu regagner Kinshasa en toute sécurité. Leur destination finale est la base militaire de Kitona, dans la province du Kongo-Central, où ils seront hébergés et pris en charge dans le cadre des mesures de soutien du Gouvernement.

Des acteurs sociaux et politiques exigent un dialogue inclusif sous l'égide de la Cenco et de l'ECC. Le président du Conseil de l'apostolat des laïcs catholiques du Congo, l'un de signataire de cette déclaration explique : « C'est bien que les acteurs directs du conflit, Rwanda-RDC-AFC-M23 et divers groupes armés se mobilisent. Mais il est crucial de donner une voix aux 95% de la population qui demeure victime et aspire à la paix. Négliger ces voix compromettrait gravement les objectifs recherchés. Par conséquent, nous exigeons un dialogue national inclusif sous la facilitation de la Cenco et de l'ECC dont la crédibilité et l'expertise sont largement reconnues ». Les signataires de la déclaration dénoncent les initiatives de paix qui ignorent certains acteurs, notamment l'opposition politique non armée et la société civile. « En effet comme le dit une sagesse populaire : ce que vous faites pour moi sans moi, vous le faites contre moi. », conclut-il.

Ituri : lancement des travaux de construction d'infrastructures dans le cadre du projet STAR-Est. Selon le responsable de STAR-Est en Ituri, les projets ont été choisis directement par les communautés locales, afin de répondre aux besoins prioritaires de la population. Les travaux concernent principalement la construction d'écoles, de structures sanitaires et la réhabilitation d'environ 100 km de routes de desserte agricole, notamment la route Kombokabo-Songolo-Bavi, jusqu'à Gety. Ces infrastructures sont réparties dans neuf chefferies et secteurs des territoires d'Irumu et de Djugu, des zones particulièrement touchées par l'activisme des groupes armés. « Ce projet est un réel besoin pour la population mais aussi ce projet de route va relier les chefferies de Walendu Bindi à celle des Andissoma et de Basili. Nous demandons à tous les jeunes de Songolo de profiter de cette opportunité pour transformer ces vastes étendues envahies par les herbes en champs. » **Un projet pour la réinsertion et le relèvement communautaire.** Le projet STAR-Est intègre également des initiatives de réinsertion socio-économique, notamment pour les jeunes et les ex-combattants. Plus de 3 000 jeunes sont les bénéficiaires directs de ce programme. « Nous allons renouveler les infrastructures dans les communautés et nous allons accompagner le relèvement des communautés en termes de l'octroi de revenus au travers les travaux de haute intensité en main-d'œuvre et de subventions en cash comme étant des activités de réinsertion »

Dimanche 4 mai.

Affaire Matata Ponyo : le président de la Cour constitutionnelle appelle Vital Kamerhe à respecter l'article 151 de la Constitution. Autrement dit, l'article 151 s'applique dans le cas où un député aurait commis une infraction et où le ministère public envisagerait d'engager des poursuites ou de procéder à son arrestation. Pour le cas de Matata Ponyo, ce n'est plus le cas : il est déjà traduit devant une juridiction de jugement et l'organe des poursuites s'est déjà dessaisi du dossier à la suite de la requête aux fins de fixation d'audience. « Nous sommes actuellement dans une phase juridictionnelle et non dans celle des poursuites ».

Près de 59 tonnes de «mitraille» de câbles de cuivre volés à Likasi, dans la région du Katanga. Il s'agit de câbles électriques sectionnés que la Société nationale d'électricité (Snel) récupère sur différents sites, notamment après des tentatives de vandalisme. Les 59 tonnes ont disparu alors qu'elles étaient conservées dans deux conteneurs sécurisés. Pourtant, le site d'entreposage de Likasi est protégé par des militaires de la Garde républicaine. La région du Katanga est régulièrement confrontée au vol de câbles en cuivre, ce qui perturbe la distribution d'électricité. Ces câbles, composés de cuivre pur, ont une valeur marchande élevée. Au prix actuel de 9 195 dollars la tonne, la cargaison volée est estimée à près de 550 000 dollars. Selon des sources proches du gouvernement provincial, ces câbles sont écoulés dans des unités locales de traitement du cuivre. Certains seraient également exportés vers des pays d'Afrique australe, notamment vers la zone industrielle de Konkola, en Zambie, où de nombreuses installations de traitement sont implantées. (RFI)

Bunia : au moins 20 cas de peste enregistrés dans la zone de santé de Rethy. La résurgence de cette maladie coïncide avec le retour de la saison des pluies. Parmi les cas notifiés, 23 patients souffrent de la forme bubonique de la

peste, tandis que deux cas de peste pulmonaire ont également été recensés. Les autorités recommandent à la population de se faire dépister dès l'apparition des premiers signes évocateurs de la peste et d'assainir leur environnement.

78 agents de l'Université de Likasi omis des listings de paie depuis octobre 2024 dénoncent une injustice. Dans un document, ils affirment ne pas être des déserteurs ni des agents fictifs et contestent vivement leur exclusion des listes de paiement. Ils rappellent que tous étaient présents lors du dernier contrôle physique mené en mars 2024 par des émissaires du ministère de l'ESU, ce qui atteste de leur régularité au sein de l'institution. Les agents réclament leur réintégration immédiate et sans condition dans les listings de paie, le rappel des montants dus depuis octobre 2024, ainsi qu'une intervention rapide des autorités compétentes pour mettre fin à cette « cruelle injustice ».

L'AFC/M23 avance vers le Nord du lac Édouard et prend le contrôle de Lunyasenge. Le porte-parole de l'armée au Grand-Nord dénonce une "violation intentionnelle et flagrante du cessez-le-feu et de toutes les mesures arrêtées pour suivre les négociations en cours à Doha au Qatar et à Washington aux États-Unis". L'officier affirme que l'armée congolaise se réserve "le droit de riposter sur tous les fronts si la menace des rebelles qu'il qualifie des terroristes et leurs alliés rwandais persiste". **Lunyasenge, une voie vers Beni ?** Lunyasenge est une pêcherie située à 4 heures de navigation de Kyavinyonge, importante pêcherie contiguë au parc national des Virunga, située à la côte Nord du Lac Édouard. Kyavinyonge est stratégique, car la localité ouvre la voie à Butembo (80 Km), à Beni-territoire et notamment à la cité frontalière de Kasindi-Lubiriha ainsi qu'à l'Ouganda, via la terre comme via le Lac. La conquête des pêcheries du Lac Édouard conduit donc les rebelles dans des zones sous influence de l'Ouganda. Vendredi 3 mai, des officiers de l'armée congolaise se sont rendus à Kyavinyonge pour organiser les troupes et échanger avec les habitants face à cette menace qui profile à l'horizon. Mais en attendant, les pêcheries situées entre Lunyasenge et Kyavinyonge, notamment Musenda et Kisaka se vident. Certains habitants prennent la direction de Kyavinyonge, à la côte Nord du Lac et d'autres Mubana, sur les hautes terres. D'autres encore fuient à Kasindi, cité congolaise frontalière à l'Ouganda. "Maintenant, Kyavinyonge accueille déjà des centaines de déplacés. Certains sont dans des familles d'accueil **La rébellion affecte la pêche.** "Depuis l'arrivée des rebelles, nous ne savons plus pêcher. On ne sait pas aller au-delà de Kyavinyonge. Et le poisson devient de plus en plus rare, parce que nous n'osons plus aller pêcher à Vutsumbi. Actuellement, nous commençons encore à nous risquer dans les eaux ougandaises. En trois mois, près de 70 pêcheurs congolais ont été interceptés par la marine ougandaise. Et plus de 200 moteurs de nos pirogues ont été ravés", révèle cet armateur qui regrette que la rébellion ravive la tension avec l'Ouganda. "Ces pêcheries sont également des greniers agricoles importants qui ravitaillent le Grand-Nord en cossettes de manioc. Mais actuellement, ces produits deviennent rares". (Actualités.CD)

Arrivée d'environ 10 000 réfugiés sud-soudanais à Aru, depuis le 2 avril. Ces personnes fuient les combats qui se déroulent depuis plusieurs semaines dans leur pays. Ils arrivent par vagues, avec leurs effets nécessaires, ramassés généralement à la hâte avant de s'enfuir. Kole, Okaba et Olendere sont des villages où sont installés ces réfugiés. Ces réfugiés qui ne reçoivent pas encore d'assistance humanitaire, vivent dans des familles d'accueil.

De nouveaux déplacés en difficulté à la prison de Masisi-Centre. Celle-ci offre un refuge inattendu à des familles déplacées. Les cellules, autrefois occupées par les détenus, qui ont fui lors de l'occupation de la cité par le M23, accueillent désormais ces personnes en quête d'abri. L'urgence était de trouver un toit. Cependant, les conditions de vie sont très difficiles : "Nous sommes affamées ici avec nos enfants. Ils n'ont pas d'habits. Nous travaillons pour la population d'ici pour avoir de quoi nourrir nos enfants. C'est très difficile ».

Lundi 5 mai.

La société civile plaide pour la relance des entreprises fermées à Boma pour lutter contre la criminalité urbaine. Les membres de la société civile de Boma, appellent notamment à la réouverture de l'usine Bralima, spécialisée dans la production de boissons alcoolisées et gazeuses, fermée depuis neuf ans. Cette fermeture résulte de plusieurs difficultés, dont une augmentation de plus de 50 % des droits d'accises, ainsi qu'une hausse de plus de 20 % des tarifs de l'eau et de l'électricité. L'organisation souligne que la fermeture de cette entreprise a eu de lourdes répercussions sur le plan social et économique à Boma. Elle a notamment entraîné une forte hausse du chômage, laissant de nombreuses personnes sans activité et donc sans revenus pour subvenir à leurs besoins. Par ailleurs, la situation s'est aggravée avec l'importation frauduleuse de boissons à bas prix en provenance d'Angola, ainsi qu'avec la cessation des exportations vers la province angolaise de Cabinda, en raison de la crise économique. Le coordonnateur de la société civile, estime que la relance des entreprises à l'arrêt, à l'image de Bralima, constituerait une réponse efficace à l'insécurité grandissante.

Un séisme de faible magnitude ressenti à Goma et ses environs. Un tremblement de terre a été enregistré dans la soirée du 4 mai à Goma. Ce séisme de magnitude 4,5 sur l'échelle de Richter, avec une profondeur de 10 kilomètres, a été largement ressenti par les habitants de la ville. L'épicentre du séisme a été localisé à la frontière entre l'Ouganda et

le Nord-Kivu. Les secousses ont été particulièrement ressenties dans les villages de Kihhihi, Katanda et dans le territoire de Rutshuru. Aucun dégât humain ni matériel n'a été enregistré à la suite de cette secousse.

Le port d'Ilebo de nouveau opérationnel après plus d'un an d'inactivité. Le port d'Ilebo constitue un point navigable stratégique en amont de la rivière Kasai. Situé au centre du pays et géré par la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC), il facilite la liaison ferroviaire et fluviale pour le transport des marchandises vers plusieurs régions. Il relie Kinshasa à Lubumbashi, jouant ainsi un rôle essentiel dans l'acheminement des marchandises vers le centre et le sud de la RDC. La voie ferrée avait été particulièrement affectée par l'érosion au niveau de Bena Leka, ce qui avait entraîné l'arrêt du trafic, en plus de l'incendie ayant touché les installations de la SNCC à Ilebo, selon des sources locales. Après plusieurs mois de travaux, les activités ont pu reprendre il y a une semaine, à la satisfaction des usagers. Toutefois, la réhabilitation complète de la voie ferrée, en état de délabrement avancé, demeure un défi majeur.

Sud-Kivu : deux ans après la catastrophe de Kalehe, les survivants vivent toujours dans la précarité. Les inondations tragiques du 4 mai 2023 à Kalehe, avaient causé la disparition de 5 255 personnes et la découverte de 583 corps, enterrés à Bushushu et Nyamukubi. Aujourd'hui, les rescapés ont un besoin urgent d'abris, car leurs maisons ont été complètement détruites. Les sites aménagés immédiatement après la catastrophe n'ont pas pu accueillir toutes les familles affectées. Les sinistrés manquent cruellement d'abris, d'installations sanitaires et d'accès à l'eau potable. Ils ont également besoin d'un soutien en agriculture, pêche et élevage, qui sont les principales activités économiques de la région.

Est de la RDC: entre Kinshasa et l'AFC/M23, de laborieux pourparlers de paix. Les travaux ont repris dimanche 4 mai, à Doha, mais sans véritable contact direct au départ. Les deux camps affirment vouloir « œuvrer à la conclusion d'une trêve devant permettre l'instauration d'un cessez-le-feu effectif », mais dans les faits, le climat reste tendu et l'optimisme est mesuré. Depuis leur déclaration conjointe il y a dix jours, aucune avancée concrète n'a été enregistrée. Au contraire, les blocages persistent et sur le terrain, les combats ont repris. L'AFC/M23 progresse vers le nord du lac Édouard et a pris le contrôle de Lunyasenge, dans le territoire de Lubero. D'autres mouvements de troupes sont également signalés aux abords de Kashebere, dans le territoire de Walikale. Face à cette dégradation, les médiateurs insistent pour maintenir le dialogue ouvert. Doha a relancé la dynamique, avec une implication forte des États-Unis qui ont joué un rôle central dans la reprise des discussions. Sous cette pression, les délégations ont été incitées à revenir à la table des négociations, pour un processus dont la durée reste, à ce stade, indéterminée. (RFI)

Les États-Unis confirment la réception d'un projet d'accord de paix entre la RDC et le Rwanda. « Je salue le projet de proposition de paix reçu de la RDC et du Rwanda », a déclaré le Conseiller principal pour l'Afrique au Département d'État américain. Il estime qu'il s'agit d'une « étape importante vers le respect des engagements pris dans la Déclaration de principes », signée le 25 avril dernier à Washington par la RDC et le Rwanda, sous la médiation des États-Unis et a exprimé son espoir de voir les deux parties maintenir leur engagement en faveur de la paix.

Kinshasa : des centaines de femmes et filles dépistées gratuitement des cancers du sein et du col de l'utérus. L'équipe du Dr Antoine Modia a sensibilisé ces femmes et filles aux techniques de dépistage précoce afin de réduire les risques liés à ces types de cancer. Elles ont également été informées sur les techniques d'assistance médicale à la procréation pour la prise en charge de l'infertilité. Le Dr Antoine Modia est le président administrateur de la Fondation des anges qui avait mené une activité similaire à la paroisse Notre dame d'Afrique dans la commune de Lemba.

Mardi 6 mai.

L'armée remet à la société civile de Beni 25 ex-otages et enfants sortis des groupes armés. Les enfants, au nombre de dix-huit, ont été confiés à la section de protection de l'enfant de la Monusco, qui les a ensuite remis à une organisation locale spécialisée dans la prise en charge et la réintégration des enfants. Les adultes, sept hommes et femmes, sont des civils qui se s'étaient échappés des mains des rebelles des ADF dans le Mayangose, à la suite de la pression militaire menée conjointement par les FARDC et l'armée ougandaise (UPDF).

Le ministre de l'Intérieur ordonne l'arrestation des policiers véreux et mafieux, sur tout le territoire. Le ministre a dénoncé les abus et tracasseries policières sur les routes, affirmant que certains agents provoquent des embouteillages, confisquent illégalement des documents, endommagent volontairement les véhicules, ou brutalisent les usagers. Il a également fustigé des pratiques qui ternissent l'image de la PNC, telles que la Tontine (Likelemba), la corruption et les détournements d'amendes. Le ministre de l'Intérieur a rappelé que les agents de l'ordre doivent fluidifier le trafic et protéger les usagers, et non les harceler. Il a aussi exhorté les associations de chauffeurs et de conducteurs de motos à mieux discipliner leurs membres, qui excellent eux aussi dans l'irrespect du code de la route.

Des combats entre M23 et Wazalendo signalés dans les territoires d'Uvira et Walungu au Sud-Kivu. Depuis le 5 mai, les agglomérations de Katogota et Kamanyola, situées entre ces deux territoires, sont plongées dans une spirale de violences. Les Wazalendo ont lancé en premier une attaque surprise contre plusieurs positions avancées des rebelles de l'AFC-M23. Des blessés ont été enregistrés parmi les civils, tandis que les deux camps ont également subi des pertes humaines. La situation demeure tendue ce mardi, chaque camp revendiquant la suprématie sur l'autre. Des renforts en hommes et en munitions sont visibles des deux côtés, avec une mobilisation accrue des rebelles et des Wazalendo.

RDC: ces institutions jugées dispensables et budgétivores par une organisation de la société civile. En RDC, le président veut plus de rationalité budgétaire. Lors du dernier Conseil des ministres, il a une nouvelle fois demandé au gouvernement de lancer un processus d'identification des « institutions dont la pertinence n'est plus avérée, mais qui continuent de mobiliser des ressources publiques importantes ». Objectif : financer l'effort de guerre. Selon le coordonnateur du Centre de recherche en finances publiques et développement local (CREFDL), organisation de la société civile qui alerte notamment sur les dérives budgétaires, plus de cinquante de ces structures seraient problématiques. Elles se situent au niveau des institutions : ministères, présidence ou encore Parlement. D'après lui, certaines viennent en doublon d'autres agences. D'autres n'ont même plus de raison d'exister : « par exemple le Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral qu'on a créé en 2016-2017. Aujourd'hui, cette institution publique n'a plus sa raison d'être. Pourtant, elle consomme chaque année, en moyenne, 2 millions USD, qu'on pourrait par exemple affecter à la construction de laboratoires médicaux au niveau des provinces. » Mais pour le CREFDL, il faut aller plus loin et s'intéresser aussi aux lignes budgétaires des différentes institutions étatiques. Dans ce sens, l'organisation de la société civile a adressé en février une lettre à la Première ministre avec des pistes pour réduire le train de vie de l'État de près d'un milliard USD. (RFI)

Kinshasa accueille la 39^e édition des Journées congolaises de théâtre pour et par l'enfance et la jeunesse (JOUCOTEJ). Cette édition est placée sous le thème : « Égalité entre les sexes ». Le directeur artistique des Intrigants et président du comité d'organisation, définit ce festival comme une plate-forme d'expression pour les enfants et les jeunes, ainsi qu'un moyen de vulgarisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Est de la RDC: l'OIM en appelle à un soutien urgent et durable pour alléger les souffrances de personnes déplacées. « Le nombre impressionnant de déplacements en RDC exige un regain d'intérêt mondial et une action coordonnée. Il s'agit d'un moment crucial pour être solidaire avec le peuple congolais et l'aider à tracer un chemin vers une paix et un rétablissement durable... Ces derniers jours, j'ai été témoin à la fois de l'extraordinaire résilience des communautés congolaises et des besoins urgents qui restent insatisfaits. L'OIM continuera à se tenir aux côtés de la RDC, en s'efforçant d'augmenter son aide humanitaire, de renforcer les institutions et d'investir dans des solutions qui permettent aux communautés de se rétablir et de s'épanouir », a rassuré la directrice générale adjointe chargée de la gestion de l'organisation internationale pour les Migrations. En mars dernier, le Haut-Commissariat pour les Réfugiés a exprimé ses inquiétudes sur les déficits de financement, dus aux coupes budgétaires, rendant pénible la tâche des humanitaires de reconstruire des abris pour les déplacés internes, de plus en plus nombreux. Il a établi à plus de 100 mille le nombre des Congolais ayant fui dans les pays voisins, à cause de la poursuite des combats dans les territoires de Masisi et Walikale (Nord-Kivu), mais également à Bukavu (Sud-Kivu) et ses environs, où la situation sécuritaire est instable. Le HCR a, par ailleurs, noté une vague de plus de 40 mille déplacés dirigés vers Kalemie (Tanganyika) dans des conditions dangereuses, en provenance de deux provinces en proie à l'insécurité : le Nord-Kivu et le Sud-Kivu. (Actualité.CD)

Mercredi 7 mai.

Le Conclave des Cardinaux pour élire un nouveau Pape débute ce mercredi au Vatican. Au moins 132 Cardinaux électeurs, se réuniront à huis clos dans la chapelle Sixtine pour désigner le nouveau pape, dix-sept jours après la mort du Pape François. Mardi, la veille du début du conclave, le Collège des Cardinaux a mis l'accent sur les qualités importantes pour un futur Pape, qui doit incarner l'image d'un bon berger, d'un pasteur d'une Église samaritaine. Les discussions étaient axées sur les réformes initiées par le Pape François, qui doivent être poursuivies. Cas de la législation sur les abus, les questions économiques, la Curie romaine, la Synodalité, le travail pour la paix et la protection de la création.

Appel à une gestion responsable des déchets ménagers à Beni. Le service urbain de l'environnement de la ville de Beni a précisé que la ville dispose désormais d'un dépotoir approprié à Mavivi, dans le quartier Nzuma. « Une fois que vous produisez des déchets, veuillez les déposer dans un sac bien placé à côté de votre installation. Le jour du Salongo, le véhicule viendra les récupérer pour les acheminer jusqu'au dépotoir public ». Concernant la gestion des déchets plastiques, notamment les bouteilles : "j'insiste sur l'importance de ne pas les jeter sur la voie publique mais de les ramener à la maison et de les jeter dans la poubelle »

En RDC et dans la sous-région, Joseph Kabila s'active à tout-va. Il s'est entretenu avec des chefs d'État en fonction, mais aussi avec d'anciens dirigeants africains. Depuis le début de cette année, il s'est notamment rendu à Nairobi où il a rencontré le président kényan William Ruto. Le contenu de leurs échanges n'a pas été rendu public. Il y a quatre jours, il a eu un tête-à-tête avec Olusegun Obasanjo, l'ancien président nigérian, co-facilitateur désigné par la Communauté d'Afrique de l'Est et la SADC. Obasanjo, qui entretient aussi des relations avec le président congolais Félix Tshisekedi, s'était entretenu peu avant avec Massad Boulos et avait effectué un déplacement au Qatar pour rencontrer les médiateurs qatariens. Sur le plan national, Joseph Kabila s'est récemment rapproché de figures de l'opposition. Pour la première fois, il a signé un communiqué commun avec Martin Fayulu. Il est également resté en contact avec Moïse Katumbi. Tous deux sont originaires du Katanga. Ensemble, ils plaident davantage pour l'organisation d'un processus de dialogue national au Congo afin d'aborder les causes profondes de la crise multidimensionnelle que traverse le pays. Ils soutiennent aussi l'initiative de dialogue prônée par les confessions religieuses, notamment les Églises catholique et protestante. (RFI)

Reprise des combats entre les Fardc et la milice CRP à Djugu. Les combattants du groupe armé Convention pour la révolution populaire (CRP), dirigé par Thomas Lubanga, tentent de reprendre le contrôle de la localité de Nyamamba, après y avoir été délogés par l'armée dimanche dernier, à la suite de violents affrontements et de frappes aériennes ciblées.

Le M23 s'empare sans combat de la chefferie de Luhwinja au Sud-Kivu, dans la soirée du 6 mai. Cette chefferie, réputée pour ses riches gisements d'or, constitue une prise stratégique pour la rébellion, chef-lieu de la province du Sud-Kivu le 14 février dernier. La chute de Luhwinja intervient peu après l'occupation de Kaziba par les rebelles qui y avaient lancé un assaut, la semaine dernière, alors que les Wazalendo alliés aux Fardc tenaient cette position.

RDC : le PEV veut renforcer la vaccination grâce à l'engagement des médias. Il s'agissait pour le programme élargi de la vaccination (PEV) d'une rencontre stratégique pour impliquer la presse dans la sensibilisation autour de la vaccination, dans une campagne qui se tient jusqu'au 30 mai à travers le pays. Selon le PEV, une information claire et fiable transmise par les médias est essentielle pour une meilleure sensibilisation des communautés.

Kalemie : des centaines de bâtiments écroulés à la suite des pluies diluviennes. Des écoles ont été endommagées, et le port public de Kalemie, ainsi que plusieurs autres infrastructures, ont été inondés à la suite des fortes pluies qui se sont abattues mardi 6 mai sur la ville de Kalemie (Tanganyika).

Jacquemain Shabani appelle à la stabilité des assemblées provinciales. Dans sa note le ministre de l'Intérieur, constate que certaines assemblées provinciales souffrent d'une instabilité liée à la destitution de leurs présidents. Il appelle ainsi les responsables des institutions provinciales à éviter les querelles de pouvoir et à privilégier l'intérêt général, condition essentielle du développement intégral. Par ailleurs, lundi dernier, le vice-président de l'assemblée provinciale de Lomami a été évincé de son poste à la suite d'une altercation avec le rapporteur.

RDC: une coalition d'ONG dénonce l'ouverture de 52 blocs pétroliers dans le bassin du Congo. Pour la coalition Notre Terre sans pétrole, qui regroupe 176 organisations congolaises et internationales, la relance de projets d'exploration pétrolière dans une zone protégée de la cuvette centrale est incompréhensible et intolérable. « Nous ne pouvons pas reprocher à un État d'exploiter ses ressources naturelles, mais nous pouvons reprocher à un État d'exploiter ses ressources naturelles en mettant à mal l'avenir de communautés qui dépendent essentiellement de ressources naturelles pour vivre », Les organisations dénoncent les impacts de l'exploitation pétrolière sur la biodiversité, le climat et les populations locales. Mais c'est surtout le lieu qui interpelle, puisque la zone ciblée recoupe une grande partie du « couloir vert » Kivu-Kinshasa, une immense réserve forestière lancée par le président Tshisekedi en janvier dernier. « Pourquoi est-ce qu'un pays qui se veut solution au problème climatique peut également devenir celui qui fait la promotion des énergies fossiles? ». **Quelles retombées économiques ?** Enfin, l'ONG Corap remet en cause les potentielles retombées économiques de l'exploitation pétrolière pour les populations. « Vous avez un exemple, c'est la ville de Muanda, où Perenco exploite du pétrole depuis des années. Quel a été le développement que cette exploitation a amené dans les territoires de Muanda? Aucun développement ». Les 176 membres de La coalition Notre Terre sans pétrole demandent donc l'arrêt immédiat de ce projet et réclament un moratoire complet sur l'exploitation pétrolière et gazière en RDC. (RFI)

Jeudi 7 mai.

RDC : l'ancien ministre des Finances dénonce la création de 53 institutions non budgétisées en cinq ans. « Comment expliquer qu'au premier mandat du président, l'État ait créé 53 nouveaux établissements publics ? Ce sont des fonctionnaires à payer, et pourtant ils sont mis en place en cours d'année, sans aucune prévision budgétaire. Ensuite, ils recrutent, sans cadre défini. Comment peut-on espérer une bonne gestion dans ces conditions ? », s'est-il interrogé.

L'ancien ministre fustige la mauvaise gestion des finances publiques : « Nous avons une culture de la jouissance immédiate. Quand il y a de l'argent, on se le partage d'abord, puis on réfléchit après. Lorsqu'un projet reçoit des fonds, ils sont répartis avant même d'en définir les besoins réels. C'est là le cœur du problème : les budgets de fonctionnement sont détournés en primes, et la réflexion sur leur utilisation arrive trop tard », s'est-il indigné. Interrogé sur **son absence de dénonciation** de ces faits auprès du Chef de l'Etat ou du Conseil des ministres, Nicolas Kazadi explique la difficulté d'agir face à un système installé. « C'est très difficile : il faut prendre le temps d'expliquer, pour que les gens comprennent. Il faut aussi du courage pour avancer. Mon erreur a peut-être été d'aller trop vite. Avec mon expérience à l'international, je peux rapidement identifier ce qui ne fonctionne pas. Mais quand on va trop vite, on vous fait passer pour une mauvaise personne et on vous accuse d'être un sorcier », a-t-il regretté. Lors du conseil des ministres du 2 mai dernier, le Gouvernement de la RDC a été instruit par le Chef de l'Etat d'identifier et d'analyser le rendement réel des structures récemment créées.

RDC : Christophe Bitasimwa, nouvel Inspecteur général des finances. Sa nomination par le Chef de l'Etat symbolise, d'après l'Inspection générale des finances, l'instauration d'un nouvel élan de travail plus rigoureux de contrôle des finances publiques, en vue notamment de poursuivre, sinon d'intensifier, des combats tels que la lutte contre la corruption, la concussion, le détournement des deniers publics, et autres fléaux qui minent la République.

Le SYNAMED appelle le Gouvernement à mécaniser 10 000 médecins et à aligner plus de 5000 médecins du secteur public à la prime de risque. Il y a quelques mois, les médecins membres de ce syndicat étaient en grève pour obtenir la réalisation de plusieurs de leurs revendications. Ils ont levé cette grève au mois de janvier, le SYNAMED se promettant de poursuivre les échanges avec le Gouvernement en vue d'obtenir les actes de promotion pour les médecins évoluant dans l'armée, la police nationale et à la Recherche scientifique ainsi qu'à l'Enseignement supérieur et universitaire. Ce mercredi, son secrétaire a fait savoir que « l'attitude de l'Etat de refuser d'honorer ses engagements constitue un risque non seulement pour les médecins mais également pour les patients qui attendent des soins appropriés pour leur survie ».

Daniel Mukoko Samba plaide pour une industrialisation durable des minerais stratégiques en RDC. Le ministre de l'Economie, a souligné que la puissance économique mondiale repose désormais en grande partie sur l'accès et le contrôle des ressources naturelles stratégiques. Il a révélé que des études récentes confirment la présence des terres rares en RDC, renforçant ainsi la position stratégique du pays. En ce qui concerne le panel relatif à « Initiatives industrielles et production artisanale », il a salué le lancement, bien que tardif, de la première raffinerie d'or à Bukavu, tout en rappelant que « la RDC représente 43 % de la production artisanale mondiale de minerais ». Cette contribution importante nécessite, selon lui, « une politique de formalisation accrue afin de structurer et valoriser cette richesse ».

Ituri : les avis restent partagés sur le bilan de l'état de siège dans la province. Du 6 mai 2021 au 6 mai 2025, cela fait désormais quatre ans que les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri vivent sous état de siège. Le gouvernement provincial de l'Ituri, une administration militaire instaurée du fait de l'état de siège, affirme avoir réussi à restaurer l'autorité de l'Etat dans plusieurs localités jadis occupées par les groupes armés. Cet effort aurait permis le retour de nombreux déplacés, notamment dans les territoires d'Irumu et de Mambasa, ainsi que la relance des activités socio-économiques. Ce bilan est contesté par la société civile de Djugu, qui estime qu'il n'y a pas eu d'avancées significatives depuis l'instauration de ce régime spécial, censé éradiquer les groupes armés qui continuent à endeuiller le territoire de l'Ituri. D'autres observateurs également jugent que cette mesure exceptionnelle n'a pas atteint ses objectifs. Les groupes armés continuent d'occuper plusieurs villages et détiennent encore leurs armes. Cette situation empêche plus d'un million de déplacés, disséminés dans plus de 60 sites, de retourner dans leurs villages, affirme président de la société civile du territoire de Djugu.

Meurtre du policier Kabeya: les rapports médicaux accablent la garde de Judith Suminwa. «Le policier Fiston Kabeya de la circulation routière est mort du traumatisme crânien des suites des coups lui administrés au niveau de la tête, ce qui a provoqué une hémorragie cérébrale », a dit le greffier. Le procès a été interrompu le 17 avril sur demande de la cour qui avait requis une expertise médicale pour l'autopsie du corps de la victime.

Devant les députés européens, le Prix Nobel de la paix Denis Mukwege alerte sur la situation en RDC. Devant les parlementaires réunis à Strasbourg, Denis Mukwege a commencé par rappeler les chiffres, terrifiants, d'un conflit aux 6 millions de morts, une « guerre négligée et oubliée par le monde occidental » selon lui. « Il y a 26 millions de Congolais qui vivent dans l'insécurité alimentaire totale, 7,8 millions de déplacés internes et une femme violée toutes les 4 minutes ».

Prix Sakharov et Prix Nobel de la paix, il est venu pour essayer de trouver des solutions à la guerre que connaît actuellement la République Démocratique du Congo, où les conflits sont permanents depuis 30 ans et où, depuis janvier dernier, de vastes territoires à l'est du pays (dont Goma et Bukavu) ont été conquis par les rebelles du M23, soutenus

par le Rwanda. Le défenseur emblématique des droits humains en RDC a à nouveau défendu l'idée de négociations à dimension internationale pour parvenir à une solution durable dans le pays. (RFI)

Vendredi 9 mai.

18 enfants volés à Mahagi et interceptés par la police ougandaise et remis aux autorités territoriales congolaises. Leurs bourreaux, soupçonnés d'être impliqués dans un trafic d'êtres humains, ont été arrêtés et transférés aux juridictions congolaises à Mahagi. Ces enfants composés de garçons et filles, dont l'âge varie entre 2 et 12 ans, ont été volés dans leurs familles dans plusieurs localités de Nyarambe et Kolokoto dans des circonstances non encore élucidées. Trois femmes soupçonnées d'être impliquées dans ce réseau ont été arrêtées et remises à la justice congolaise à Mahagi.

Au moins 70 000 personnes dont 50 blessés de guerre pris en charge gratuitement par le CICR en 2024 en Ituri.

Le CICR soutient principalement des structures sanitaires dans le territoire de Djugu, ainsi que dans le Sud Irumu, afin de faciliter l'accès aux soins. Les personnes blessées peuvent ainsi se rendre directement dans ces centres pour recevoir des traitements, fournis notamment sous forme de médicaments et de matériel médical par le CICR. Depuis sa création en 1863, le Comité a pour mission exclusive la protection des victimes de conflits armés et autres situations de violence.

Dr Roger Kamba : la gratuité de la maternité a un impact social significatif contribuant à réduire la mortalité maternelle et infantile en RDC. Il a affirmé que 14 provinces sur les 26 que compte la RDC bénéficient désormais de ce programme de gratuité, lancé en 2023 par le gouvernement sous l'impulsion du chef de l'État. 426 000 mères sont déjà prises en charge depuis le lancement de ce programme il y a près de deux ans. Le ministre a expliqué que le gouvernement prend en charge tous les frais liés à la maternité et aux soins du nouveau-né dans les centres de santé concernés.

RDC : 1 200 personnes en situation de handicap intègrent l'administration publique. L'administration publique congolaise accueille 2 000 nouveaux agents et cadres, dont 1 200 personnes en situation de handicap, recrutés par le ministère délégué chargé des Personnes vivant avec handicap. La ministre déléguée a salué cette décision historique, remerciant toutes les autorités ayant contribué à la réussite du processus.

L'épidémie de choléra déclarée officiellement dans 6 provinces de la RDC : Haut-Katanga, Tanganyika, Sud-Kivu, Nord-Kivu, Tshopo et Kongo Central. Selon le ministère de la santé, depuis le début de l'année, plus de 18 385 cas de choléra ont été recensés, causant 364 décès, soit un taux de létalité de 2 %, nettement supérieur au seuil de 1 % recommandé par l'Organisation mondiale de la santé. Le ministre Kamba a qualifié cette situation de très préoccupante.

Les militaires et policiers bénéficient désormais du régime de sécurité sociale. Cette réforme majeure est le fruit d'un long processus rendu possible grâce à l'étroite collaboration des experts des forces de défense et de sécurité, s'appuyant sur la Loi N°22/031 portant régime spécial de Sécurité sociale des agents publics du 15 juillet 2022. Selon le vice-Premier ministre de l'Intérieur, cette réforme courageuse marque un pas considérable dans l'amélioration des conditions sociales des policiers et militaires de la République Démocratique du Congo.

Le Gouvernement réaffirme son engagement à collaborer avec les agences onusiennes malgré les défis sécuritaires dans l'Est du pays et la baisse des financements des agences onusiennes. À l'issue de cette retraite de travail, des engagements ont été pris pour les douze prochains mois afin de renforcer l'efficacité des actions humanitaires et de développement dans le pays.

Kinshasa : 27 millions USD du Japon pour améliorer la desserte en électricité. Le projet concerne le district de Mont Amba (communes de Lemba, Matete, Ngaba et Kinsenso) et le Quartier industriel de Kingabwa. Il vise à stabiliser l'alimentation en électricité dans cette ville, de plus en plus confrontée à l'instabilité de l'énergie électrique.

RDC: face aux coupes dans l'aide humanitaire, l'ONU restreint ses activités. Le Bureau des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a annoncé une baisse de près de moitié de ses objectifs d'aide, invoquant des « déficits critiques de financement ». L'appel aux dons lancé en février dernier portait sur 2,6 milliards de dollars. Mais face à la faiblesse des contributions, la communauté humanitaire se recentre désormais sur les personnes les plus vulnérables. La suspension de l'aide américaine n'est pas étrangère à cette décision, qui marque un sérieux recul dans la réponse aux besoins humanitaires en RDC. Les tendances étaient déjà inquiétantes. Fin avril, seuls 9% des fonds requis avaient été mobilisés, environ la moitié du montant recueilli à la même période en 2024. L'une des principales causes de cette chute est la suspension de l'aide américaine, l'USAID, qui représentait à elle seule 70% du budget humanitaire l'an dernier. Une aide qui finançait des secteurs vitaux, comme la sécurité alimentaire, la santé ou encore la réponse aux urgences humanitaires. Une « liste rouge » des interventions vitales D'autres bailleurs ont, eux aussi, réduit leurs engagements. Face à cette situation, l'ONU a été contrainte de réajuster ses priorités. Une « liste rouge » des interventions vitales a été établie. Les activités dites de « priorité 2 », moins urgentes, pourront être différées ou

rééchelonnées. Des millions de personnes risquent donc de ne plus bénéficier d'assistance. **Le gouvernement congolais appelé à augmenter sa contribution.** L'autre axe sur lequel le Bureau des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) travaille, c'est renforcer le plaidoyer auprès de nouveaux partenaires : gouvernements, secteur privé, bailleurs de développement. Enfin, cette crise met aussi en lumière les responsabilités du gouvernement congolais. Il est appelé, par l'ONU, à accroître son engagement budgétaire, à fournir des contributions, en nature, notamment en matière logistique et d'accès, et à renforcer la coordination au niveau provincial et local. Un appui essentiel, selon l'ONU, pour permettre aux humanitaires de se focaliser sur les urgences, sans avoir à compenser les failles systémiques dans la fourniture des services publics. (RFI)

Samedi 10 mai.

94 militaires des Fardc formés aux techniques de combat dans la jungle à Beni. L'équipe mobile d'instructeurs brésiliens de la Monusco, spécialisée dans les combats dans la jungle, a organisé une séance de formation au profit du 141e bataillon spécial des Fardc. Cette initiative s'inscrit dans la deuxième phase d'un programme de renforcement des capacités opérationnelles, porté par la mission onusienne. Alliant théorie tactique et exercices pratiques, la formation met l'accent sur des modules stratégiques tels que le tir de combat rapproché, les techniques de progression en forêt, l'orientation sans GPS, le camouflage et la survie en milieu hostile.

L'Union européenne préoccupée par la situation dans l'Est de la RDC, tout en continuant à soutenir activement les efforts visant à restaurer la paix dans la région. L'ambassadeur de l'Union européenne en RDC, a réaffirmé « nous observons avec attention la volonté politique de la partie qui agresse dans le cadre de ces accords de paix. Nous serons à la hauteur pour accompagner d'abord la réponse humanitaire, puis les efforts de paix, les négociations et le dialogue. Même si cela n'est pas toujours visible, l'Union européenne soutient activement toutes les démarches en faveur de solutions politiques et espère participer aux futures négociations. » Par ailleurs, l'Union européenne a récemment pris des forces spéciales rwandaises déployées en RDC, Eugène Nkubito et Pascal Muhizi. Francis Kamanzi, directeur général de l'Office rwandais des mines, du pétrole et du gaz (RMB), est également visé pour son implication présumée dans le trafic illicite de minerais congolais.

Conflit RVA - METELSAT à Kisangani : plaidoyer pour l'implication de Jean-Pierre Bemba. La délégation syndicale de la Régie des voies aériennes (RVA) et l'Agence nationale de météorologie et de télédétection par satellite (METELSAT) opérant à l'aéroport international de Bangboka, évoluent dans un climat de tension permanente, marqué par plusieurs scènes de violences ayant déjà fait des victimes. Le délégué syndical principal de la RVA/Kisangani, s'oppose à toute initiative visant à brader les redevances, taxes et le patrimoine immobilier de la RVA dans la ville. Il demande la délocalisation du bureau de METELSAT, qui doit quitter le bâtiment administratif de la RVA à Kisangani.

Les communautés de l'Ituri, du Nord et du Sud-Kivu s'unissent pour la paix. Les communautés de cette partie du pays sont persuadées que, sans paix, elles ne peuvent mener aucun projet de développement. « Aucune paix ne peut être imposée d'en haut sans adhésion active des populations locales. Je parle des communautés. Tout doit revenir sur le rôle des communautés », a-t-il fait savoir. Cette initiative de paix bénéficie par ailleurs de l'accompagnement et de l'appui du Mécanisme national de suivi, dirigé par le professeur Alphonse Ntumba Lwaba.

Djugu : environ 20 000 déplacés bénéficient de l'assistance alimentaire du PAM. Chaque famille a reçu de la farine de maïs, de l'huile végétale et du sel pour couvrir ses besoins alimentaires pendant un mois. Cette aide humanitaire permet de soulager la souffrance de ces déplacés qui n'ont pas accès à leurs champs en raison de l'insécurité persistante dans cette région, en proie aux activismes des miliciens de la Codeco. Les bénéficiaires sont disséminés sur 17 sites, dont Lindji, Banga, Budu, Limani, Iga Barrière et Linzi, situés à environ 35 km de Bunia, dans le territoire de Djugu.

Une société minière chinoise suspend ses activités à Luhwindja au Sud-Kivu en raison des combats, en raison de la situation sécuritaire instable dans cette entité riche en or. Dans une lettre adressée à tous ses employés, le directeur général de Twangiza Mining S.A, Chao Xianfeng précise que la société a été mise dans l'obligation de suspendre ses activités à Luhwindja sur injonction de la nouvelle administration en place dans la province du Sud-Kivu, à l'est de la RDC. Le directeur recommande que tous les engins et véhicules de Twangiza Mining soient placés en stationnement dans différents parkings en attendant les nouvelles instructions de la direction générale. Chao Xianfeng recommande aussi la réduction du nombre d'employés résidant dans les différents camps d'hébergement de la société minière. Il exhorte enfin les employés non-résidents « à pas se présenter sur leur lieu de travail durant toute cette période ». « Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation au moment opportun », rassure-t-il. Cette situation intervient quelques jours après la prise de contrôle de la localité de Luhwindja par l'AFC/M23. Jusque-là, les responsables du groupe armé n'ont pas commenté cette décision. Un peu plus au sud, la ville d'Uvira reste sous la menace des rebelles. Ils ont été visibles en début de semaine au centre du village de Katogota après d'intenses combats avec les Wazalendo depuis les montagnes de Kahamba. (Actualité.CD)

Dimanche 11 mai.

Lancement du vaccin contre le paludisme dans la province du Kwilu. Le vaccin contre le paludisme, connu sous le nom de VAP, est désormais intégré dans le programme de vaccination de routine des enfants dans la province du Kwilu. Destiné aux enfants âgés de 6 à 15 mois, le vaccin VAP doit être administré en quatre doses pour assurer une protection complète contre la malaria. L'OMS, partenaire technique de cette campagne, a exhorté toutes les couches de la population du Kwilu à se mobiliser pour accueillir favorablement le VAP, afin de réduire le taux de mortalité lié au paludisme.

Ituri : les groupes armés Codeco et CRP multiplient les attaques dans le territoire de Djugu. Trois creuseurs artisanaux d'or ont été kidnappés le 9 mai par des combattants du Codeco dans le village de Nguva puis relâchés le lendemain après le paiement de rançons. La veille, 2 agriculteurs accusés de sorcellerie ont été brûlés vifs par des miliciens de Codeco à Ngabu. Une attaque de cette milice a été étouffée par les Fardc au site minier de Blankette. Trois miliciens ont été neutralisés et une arme récupérée. A Kafe, deux militaires des Fardc et un de leurs membres de famille ont péri dans une embuscade de la milice Convention populaire pour la révolution (CPR). Un corps sans vie a été aussi découvert à Sabe. Les forces loyalistes ont riposté et mis en déroute ces hommes armés. Certains se sont dissimulés parmi la population dans les localités de Dhilo, Ngbapeni et Logo Tkapa. Ils cherchent à se réorganiser pour déstabiliser la zone. Un leader de cette milice oblige chaque famille de contribuer 10 000 FC dans la chefferie de Bahema Baguru.

Sud-Kivu : plus de 110 morts et des centaines de sans-abris après une pluie torrentielle à Kasaza, dans le territoire de Fizi. Plus de 40 personnes blessées, 150 maisons écroulées et 850 habitants se retrouvent sans abris. Sur place, les fouilles manuelles se poursuivent, ce qui laisse craindre un bilan plus lourd dans les jours à venir.

Inondations à Kalemie : les services étatiques paralysés au port. Sur la voie qui mène vers le port, de nombreux camions s'embourbent. Il y a quelques jours, cette voie était inondée par les eaux de la rivière Kalemie qui avaient débordé. Ces camions transportent des marchandises qui sont acheminées par des bateaux qui accostent au port de Kalemie en provenance d'Uvira ou d'autres pays frontaliers. Les eaux ont envahi les bureaux de différents services de l'Etat et abimé plusieurs documents de service. D'après lui, difficile pour le moment de travailler dans le bureau. Le commissaire lacustre reconnaît que c'est pour la première fois que des inondations provoquent des dégâts matériels importants au niveau des services qui œuvrent au port public de Kalemie.

Les 100 premiers jours d'occupation de Goma par l'AFC-M23 marqués par la peur et la précarité extrême. La prise de Goma a entraîné des déplacements massifs de la population. Les conditions de vie se sont rapidement dégradées, marquées par des pénuries alimentaires et la dégradation des infrastructures scolaires et sanitaires. L'économie locale est paralysée. Les banques et institutions financières sont fermées, rendant l'accès à l'argent liquide extrêmement difficile. Les prix des biens de première nécessité ont fortement augmenté, alors que les chaînes d'approvisionnement sont perturbées. **Violations des droits de l'homme.** Les rebelles du M23 imposent également des taxes élevées sur les activités économiques, notamment les produits miniers et le commerce. Cette situation aggrave la pauvreté et la vulnérabilité des habitants. Des rapports émanant d'organisations humanitaires et du gouvernement congolais documentent de nombreuses violations graves des droits humains : meurtres, viols, exécutions sommaires, enlèvements et recrutements forcés, notamment parmi les jeunes. **Quelques signes de résilience émergent.** La navigation sur le lac Kivu entre Goma et Bukavu a repris et les écoles ont rouvert dans l'espoir de sauver l'année scolaire. Cependant, l'aéroport reste fermé, limitant fortement la mobilité et les échanges avec le reste du pays.

Lancement du chantier d'une centrale hydroélectrique pour alimenter les Kasai. « Il s'agira de construire une centrale hydroélectrique moderne ainsi que toutes les infrastructures de transport et de distribution associées. La première phase sera cruciale avec la mise en service d'une capacité initiale de 16 mégawatts. La deuxième phase verra l'ajout de 32 mégawatts. Cette montée en puissance permettra de renforcer l'alimentation électrique des provinces du Kasai central, du Kasai oriental ». « **Intégrer les représentants locaux** ». Comment s'assurer que le projet aboutisse quand on sait que de précédentes tentatives de relance ont échoué ? Réponse du député John Kabeya, ancien gouverneur du Kasai Central. « Dans le cas des comités de suivi, il faut intégrer les chefs coutumiers et la société civile locale comme cadre de concertation. Parce que la plupart des projets qui ne marchent pas chez nous, c'est parce qu'on a toujours écarté les locaux ». D'après la société civile, cette centrale pourrait accélérer le développement régional avec l'industrialisation, la création massive d'emplois et la valorisation du potentiel minier de la région du Kasai. (RFI)

Littérature en langues congolaises : entre affirmation culturelle et défis éditoriaux. L'Association des Jeunes Écrivains du Congo (AJECO) a organisé, le 9 mai, une conférence autour du thème : « Littérature en langues congolaises: enjeux de production et de réception ». Edimon Lumbidi, chercheur en linguistique, a souligné : « La langue est un pilier de l'identité personnelle et collective. Elle véhicule nos traditions, nos croyances et notre histoire. L'aimer, c'est honorer nos racines. Le lingala, en particulier, est un pilier de notre identité linguistique et culturelle. Le

progrès ne viendra ni de l'extérieur, ni par hasard. Il repose sur la volonté collective de s'investir dans l'éducation, le respect des valeurs et la promotion de la culture nationale ». Chancel Kapalang, écrivaine congolaise, a insisté sur la nécessité de valoriser les langues locales. « Une langue valorisée, c'est une culture vivante, fière et tournée vers l'avenir. Nous affirmons ainsi notre dignité et résistons à l'effacement culturel provoqué par la colonisation ou la mondialisation ». Sensei Nduki, chroniqueur culturel, a lui, plaidé pour une littérature enracinée dans les langues nationales. « Il faut écrire dans nos langues. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions parler de véritable littérature congolaise. Ceux qui écrivent en français ou en anglais produisent de la littérature francophone ou étrangère. Mais de nombreux obstacles subsistent : l'accès limité aux livres, la faible valorisation des langues nationales », précise-t-il. (**Actualité.CD**)

Lundi 12 mai.

Négociations RDC-Rwanda : HRW exige des poursuites contre les auteurs des crimes de guerre. Human Rights estime que la justice est vitale pour une paix durable dans la région des Grands lacs en Afrique et qu'il est essentiel que les négociations de paix RDC-Rwanda incluent l'obligation de rendre des comptes pour les violations graves. « Les efforts déployés par les États-Unis pour mettre fin au conflit armé actuel dans la région africaine des Grands Lacs semblent ignorer un facteur clé des hostilités : l'incapacité historique des autorités de la région à punir les responsables des atrocités commises dans l'est de la RDC » écrit l'ONG sur son site. **Les Américains et les minerais de la RDC.** Selon HRW, si ces engagements sont sincères, il pourrait s'agir d'une étape importante, étant donné que les États qui soutiennent les groupes armés responsables d'exactions facilitent eux-mêmes la commission de crimes de guerre. Le conseiller spécial pour l'Afrique à la Maison Blanche, Massad Boulos, a également précisé que tout accord de paix sera accompagné d'un accord sur les minerais, permettant aux entreprises américaines et multinationales d'investir dans les mines et les projets d'infrastructures congolais. Étant donné que la concurrence pour les ressources entraîne des violations des droits humains dans les régions riches en minerais de la RDC, selon HRW, il est impératif que le lien entre les conflits, les abus, la corruption et l'exploitation des ressources soit correctement pris en compte. **L'impunité pour les criminels.** Toutefois, poursuit HRW, la question de savoir qui est responsable d'exactions commises en RDC et comment en répondre n'a pas été abordée jusqu'à présent dans les négociations de paix. Les forces armées rwandaises et congolaises ont commis de nombreuses graves exactions dans l'est de la RD Congo, et ont soutenu des groupes armés qui ont tué, violé et pillé. Les engagements à cesser de soutenir militairement ces groupes ne semblent pas se concrétiser, et personne n'a encore été traduit en justice pour avoir fourni un tel soutien. **Kinshasa accuse Kigali.** Pour sa part, le vice-ministre congolais de la Justice et du Contentieux international, Samuel Mbemba, accuse le Rwanda et ses supplétifs du M23 de violation de la Déclaration de principes, en attaquant la localité de Lunyasenge, dans le territoire de Lubero, en plein processus de signature de l'accord de paix sous la médiation américaine. Il a formulé ces accusations le 9 mai devant la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, à Banjul, en Gambie. À cette occasion, il a réitéré la volonté du gouvernement congolais de restaurer la paix dans la partie Est du pays et d'aplanir les différends entre Kinshasa et Kigali.

Des centaines d'écoliers de Beni sensibilisés au respect de leurs droits et à la lutte contre les VBG par la composante police de la Monusco (UNPOL). Les femmes de l'UNPOL ont également sensibilisé les élèves à l'importance du respect des mesures d'hygiène pour prévenir certaines maladies, telles que le paludisme, ainsi que des épidémies comme le Monkeypox. Selon le directeur de l'école « Les abus et violences dont sont victimes les enfants proviennent souvent d'adultes, qu'il s'agisse des parents, des enseignants ou d'autres personnes extérieures. Cette sensibilisation revêt donc une importance capitale, surtout dans le contexte sécuritaire actuel que nous traversons. »

Dégâts matériels importants à la suite de trois jours de pluies diluviennes à Kalehe. 51 maisons d'habitation ont été emportées par des éboulements, tandis qu'une école et une église ont été gravement endommagées par les inondations. De vastes étendues de champs, avec toutes les semences agricoles, ont également été emportées vers le lac Kivu, aggravant la précarité alimentaire des habitants. De nombreuses familles se retrouvent désormais sans abri, exposées aux intempéries et sans assistance immédiate.

Des dizaines de personnes portées disparues à Goma après leur interpellation par le M23. D'après diverses sources, le dernier bouclage a été mené le 11 mai à l'aube, dans trois villages du territoire de Nyiragongo, en périphérie de Goma. Au cours de cette opération, des dizaines de personnes ont été extraites de leurs domiciles avant d'être regroupées au stade de Kahembe, dimanche matin, selon les témoignages. C'est à cet endroit qu'une sélection a été effectuée. Les jeunes sans pièce d'identité, ceux qui semblaient physiquement robustes ou portaient des tatouages, ont été retenus par les services du M23, qui les ont assimilés aux Wazalendo, aux Fardc ou à leurs collaborateurs. Cette situation préoccupe fortement la population, qui ne sait pas où sont détenues les personnes interpellées, ni quelle autorité contacter.

Greenpeace Afrique s'oppose à l'exploration de 52 nouveaux blocs pétroliers en RDC. Dans un communiqué publié ce lundi 12 mai, l'organisation appelle le Gouvernement à respecter ses engagements en matière de transparence, de climat et de droits des communautés. Elle exhorte les autorités à adopter une position claire en faveur des énergies renouvelables, de la justice climatique et de la souveraineté écologique. Greenpeace Afrique estime que cette décision contredit les engagements du pays en matière de lutte contre le changement climatique, notamment la suspension en 2024 des enchères sur 27 blocs pétroliers. Une mesure qui avait été saluée par les défenseurs de l'environnement et les communautés locales. L'ONG dénonce également une absence flagrante de transparence dans le processus : « Aucune cartographie officielle des zones concernées n'a été publiée, aucun rapport détaillé du ministère de l'Environnement, ni d'informations sur les zones à préserver », souligne Greenpeace Afrique.

Face aux catastrophes naturelles, Guy Loando appelle les provinces à se doter de plans d'aménagement du territoire. Face aux nombreuses catastrophes naturelles, aux constructions anarchiques et aux divers abus constatés dans son secteur, le ministre d'État en charge de l'Aménagement du territoire, exhorte les provinces et les Entités territoriales décentralisées (ETD) à se munir de plans d'aménagement du territoire. « Le ministère de l'Aménagement du territoire est chargé de l'organisation et de la gestion de l'espace national. Pour lutter contre l'anarchie, l'aménagement du territoire interviendra afin de structurer l'occupation et l'exploitation des espaces sur l'ensemble du territoire national. La loi à venir, qui sera contraignante, concernera plusieurs secteurs, notamment le transport, l'agriculture, les mines et les affaires foncières », a déclaré le ministre, lors d'une conférence de presse dédiée à l'évolution du processus de réforme de l'Aménagement du territoire.

Mardi 13 mai.

Impayés depuis 10 ans, 70 greffiers du ressort de la Cour d'Appel de l'Ituri en grève. Dans leurs déclarations à la presse, ces auxiliaires de justice, pour la plupart titulaires de numéros matricules, affirment n'avoir perçu aucune rémunération depuis plus d'une décennie. Ils exigent une régularisation immédiate de leur situation salariale par les autorités compétentes, faute de quoi ils refusent de reprendre le travail. Selon le syndicat des greffiers, seuls 15 % d'entre eux touchent actuellement un salaire ou une prime, tandis que la majorité demeure sans aucune ressource. De plus, aucun avancement en grade n'a été enregistré depuis plus de dix ans, en violation de la législation qui prévoit une promotion tous les trois ans pour les agents de l'administration publique. **Impacte de la grève.** La paralysie de la justice est immédiate: le tribunal ne peut siéger sans la présence des greffiers, ce qui pénalise gravement les justiciables. Les conséquences de ce mouvement de grève se font déjà sentir.

Les députés provinciaux de 2019-2023 réclament leurs arriérés de 14 mois. « Les députés provinciaux de la législature 2018-2023 fustigent la mauvaise volonté du gouvernement sortant de Sama Lukonde, qui refuse de payer leurs arriérés de 14 mois et leurs indemnités de sortie. Il s'agit d'un droit et non d'une faveur, malgré toutes les démarches engagées. »

Déplacement d'au moins 33 000 personnes fuyant les combats entre Fardc et CRP à Djugu. D'après des sources sécuritaires, ces déplacés proviennent des entités de Joo, Torges, Nyamamba, Gbi, Dii, Café et Mbogi, où les affrontements se poursuivent entre les belligérants. Certains habitants, emportant leurs biens, empruntent divers axes routiers, y compris ceux contrôlés par la milice Codeco, pour rejoindre Tché et Djangi. Là, certains sont hébergés par des familles d'accueil, tandis que d'autres sont escortés par les Fardc vers le site de Rhoo. Cette nouvelle vague s'ajoute aux plus de 70 000 déplacés déjà présents sur ce site depuis près de cinq ans. « En quittant le littoral du lac, ils ont fui par leurs propres moyens, car la sécurité y est inexistante. Depuis leur arrivée, aucune assistance ne leur a été apportée ».

Environ 15 000 réfugiés Sud-soudanais accueillis à Aru, alerte la CNR. La plupart ont fui d'intenses affrontements dans leur pays, et sont arrivés dans les villages de Gole, Ulendere, Okaba et Kole, situés le long de la frontière entre la RDC et le Soudan du Sud. Ces réfugiés sont particulièrement vulnérables : ils ont quitté leur pays dans la précipitation, souvent sans effets personnels, et manquent d'abris, de soins de santé et d'autres services essentiels.

15 écoles endommagées à la suite des pluies diluviennes à Kalemie. Certaines ont perdu leur toiture, tandis que d'autres se sont effondrées ou ont été inondées, selon des témoins. Les élèves des écoles sinistrées sont accueillis dans d'autres établissements voisins situés dans le même secteur. Ces écoles organisent des horaires décalés, avec des sessions le matin et l'après-midi, afin de permettre la scolarisation des élèves des écoles sinistrées.

L'ex-président nigérian Olusegun Obasanjo, un facilitateur très présent en RDC. Ils sont cinq anciens chefs d'État mandatés par la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) et la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) pour faciliter la résolution de la crise à l'est de la RDC : le Nigérian Olusegun Obasanjo, le Kényan Uhuru Kenyatta, l'Éthiopienne Sahle-Work Zewde, la Centrafricaine Catherine Samba-Panza et le Sud-Africain Kgalema Motlanthe. Mais sur le terrain, un seul est véritablement visible : l'ex-président nigérian Obasanjo. Il enchaîne déplacements et

rencontres de haut niveau. Déjà, en 2008, celui qui a dirigé le Nigeria de 1999 à 2007 avait été nommé envoyé spécial de l'ONU pour faciliter les pourparlers entre le gouvernement congolais et le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), l'ancêtre du groupe armé M23. Fin avril, il était à Washington, présent lors de la signature de la déclaration de principes entre les ministres des Affaires étrangères de la RDC et du Rwanda. L'ancien président nigérian ne se limite par ailleurs pas à la scène internationale : il cherche aussi à encourager un dialogue plus large, entre Congolais cette fois. Avec une méthode : écouter tout le monde, sans exclure personne. **Rompue aux cercles du pouvoir, de l'opposition et aux milieux d'affaires congolais.** Olusegun Obasanjo a ainsi rencontré l'ancien président congolais Joseph Kabila à Harare, l'opposant Moïse Katumbi et l'ancien ministre Mbusa Nyamwisi à Bruxelles. Et il prévoit, d'après nos informations, de rencontrer prochainement des évêques congolais, ainsi que l'opposant Martin Fayulu. Sa proximité avec l'actuel président de la RDC, Félix Tshisekedi, avec qui il entretient de bonnes relations, lui permet de garder un pied dans tous les cercles. Obasanjo connaît aussi les milieux d'affaires congolais. Il est un habitué du forum économique Makutano et soutient le Conseil d'affaires RDC-Nigeria. Il est également à la tête de l'initiative AfroChampions, qui promeut l'intégration économique africaine à travers des partenariats public-privé. Un positionnement qui le rapproche de Massad Boulos, conseiller Afrique à la Maison Blanche. Les deux hommes se sont déjà rencontrés en-dehors du cadre strictement sécuritaire, pour évoquer des projets de développement à l'échelle régionale. (RFI)

La corruption du système électoral aggrave la crise de légitimité (Rapport) et le déficit de redevabilité des institutions politiques. Selon ce rapport, le processus électoral de 2023 s'est caractérisé par des pratiques de corruption sous diverses formes : détournement des dispositifs électroniques de vote, achat de voix, manipulation des résultats au sein de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) ainsi qu'à la Cour constitutionnelle et aux cours d'appel. L'étude souligne qu'en dépit des élections organisées depuis 2006 dans l'objectif d'améliorer la gouvernance, celles-ci ont systématiquement donné lieu à des contestations, principalement en raison de la corruption. **Corruption centralisée et décentralisée.** Malgré l'introduction de technologies et l'augmentation significative du budget électoral, passé de 540 millions USD en 2006 à plus d'un milliard USD en 2023, les pratiques opaques et le manque de transparence de certains candidats et autres parties prenantes continuent d'altérer l'intégrité des résultats électoraux. Au lieu de constituer un exercice démocratique de libre choix citoyen, les élections en République démocratique du Congo ressemblent de plus en plus à un marché de transactions illicites, dominé par des formes de corruption centralisées et décentralisées. Le rapport met en lumière le fait que la corruption électorale en RDC ne relève pas d'un dysfonctionnement ponctuel, mais s'inscrit dans un système structuré, profondément enraciné dans les pratiques institutionnelles et les rapports de pouvoir. «L'élection n'est plus un moment de légitimation démocratique, mais un moyen d'accès aux ressources, aux privilèges et à l'impunité», dénonce le rapport.

Mercredi 14 mai.

Procès Bukanga Lonzo : le verdict attendu ce mercredi. Trois moments forts marquent ce feuilleton. D'abord, le 25 octobre 2021 s'ouvre le procès devant la Cour constitutionnelle, à la suite d'un rapport publié le 18 novembre 2020 par l'Inspection générale des finances (IGF). Cette dernière affirme que le Trésor public a eu à débloquer 285 millions USD pour le futur parc agro-industriel de Bukanga- Lonzo resté inachevé. La Cour ne juge pas le sénateur sur le fond mais statue sur la forme. Le 15 novembre, la Cour se déclare incompétente à juger un ancien Premier ministre et motive son arrêt par le fait que le juge naturel du sénateur est la Cour de cassation. Cette dernière, ouvrant le procès pour les mêmes faits le 13 juin 2022, décline ensuite sa compétence, après avoir saisi la Cour constitutionnelle en interprétation de l'article 164 de la Constitution. Enfin candidat président de la République, Matata bénéficie d'une pause pour battre campagne lors des élections de 2023. Entre temps, la Cour constitutionnelle qui s'avère finalement compétente pour poursuivre l'ancien Premier ministre promet de relancer l'affaire après les élections. Elu député à l'issue du scrutin de 2023, Matata Ponyo est jugé par défaut faute de comparaître, le ministère public requiert 20 ans de prison contre lui le 23 avril. La Cour constitutionnelle renvoie au 20 mai le prononcé du verdict

Kinshasa : 100 enfants attendus à la campagne de chirurgie gratuite à l'hôpital de Kalembe Lembe. Organisée avec l'appui financier de la Fondation VinMart, cette initiative est destinée aux enfants issus de familles défavorisées. Cette campagne se déroule en deux étapes : une phase initiale de consultations médicales, prévue du 13 au 23 mai, et une seconde phase consacrée aux interventions chirurgicales, qui se déroulera du 27 mai au 24 juin 2025. Le chef du service de chirurgie pédiatrique de l'hôpital explique les différentes pathologies qui seront prises en charge : « Nous avons des enfants qui naissent sans anus, une anomalie entraînant des constipations sévères. Nous traitons également les hernies, qui provoquent un gonflement de la partie génitale au niveau des testicules chez les garçons et du pubis chez les filles ».

En Ituri Hema et Lendu réfléchissent aux mécanismes d'un retour effectif des déplacés à Fataki. Il s'agit de la première rencontre entre des membres des communautés voisines de Walendu Djatsi et Bahema Bajere depuis les dernières violences dans la région de Fataki et Djaiba. De commun accord, tous les membres des deux communautés

ont appelé à la restauration de l'autorité de l'État dans l'ensemble du territoire de Djugu, afin de permettre le retour des populations dans leurs villages. « Il y a une bonne relation civilo-militaire à Djaiba. Tous les membres de la communauté Hema de Djaiba sont assimilés aux miliciens de Zaïre, alors qu'ils ne le sont pas tous. Ceci fragilise la collaboration entre civils et militaires dans la région. Cette question doit être prise en considération par les autorités compétentes, car le retour de la population en dépend ». « Dans la région de Arr'r, vers l'entrée de la milice Zaïre, près de Buchama-Saio, il est nécessaire de renforcer la présence des forces de sécurité afin de rassurer la population ». Les deux parties ont également évoqué la nécessité d'un soutien humanitaire pour accompagner le retour de ces populations qui ont tout perdu.

Poursuite des combats au Sud-Kivu entre les Wazalendo et les rebelles de l'AFC-M23. Selon des sources sur place, les rebelles ont relancé les combats dès ce mercredi matin, renforcés par des troupes venues de Bukavu et Goma, avec un nouvel apport en munitions. Leur objectif affiché est de déloger les Wazalendo des positions qu'ils contrôlent le long de la RN2, reliant Bukavu à Goma. Pendant ce temps, la population civile, prise entre les feux, cherche refuge où elle le peut. Certains habitants ont fui vers les îlots d'Ihoka et d'Ishovu, dans le territoire de Kalehe, tandis que d'autres ont trouvé refuge à Kajuchu, dans le territoire voisin de Kabare. Le bilan exact de ces affrontements reste encore inconnu.

RDC: nouvel appel d'offres pour des blocs pétroliers, « un grave recul pour le climat », dit Greenpeace. Les blocs ont été réorganisés, redécoupés en 55 parties. Le gouvernement assure qu'il n'y a plus de blocs dans les aires protégées, que des études vont permettre d'obtenir des données sur ces futures zones d'exploitation et s'engage sur un nouveau code pétrolier à la fiscalité plus avantageuse. « **Discussions** » Des discussions seraient déjà en cours avec des investisseurs, affirme le conseiller technique du ministre des Hydrocarbures : « Nous avons des discussions avec des sociétés qui nous approchent. Nous ne voulons pas revenir sur les erreurs passées en allant dans la précipitation. Nous voulons bien préparer notre arsenal juridique avant de s'engager avec ces investisseurs-là. Les discussions sont avancées. Il y a des sociétés américaines qui sont derrière nous. » L'affichage d'une attractivité qui laisse sceptique Thierry Vircoulon. Pour le chercheur associé à l'Institut français des relations internationales (Ifri), la prospection pétrolière coûte cher et avec un prix du baril en baisse, la cuvette centrale du Congo risque de rester inaccessible. Il rappelle d'ailleurs que ce nouvel appel d'offres est le troisième depuis 2010 et que deux premiers n'ont pas trouvé preneur. « **Grave recul pour le climat** » Ce nouveau projet d'appel d'offres n'a pas, en tout cas, convaincu Greenpeace Afrique. Dans un communiqué mis en ligne ce 12 mai, l'ONG environnementale dénonce l'ouverture de ces 52 nouveaux blocs pétroliers qui constitue, selon elle, « un grave recul pour le climat et la transition énergétique en RDC ». Greenpeace appelle le gouvernement congolais à « respecter ses engagements en matière de transparence, de climat, et de droits des communautés, et à prendre une position claire et cohérente en faveur d'un avenir basé sur les énergies renouvelables, la justice climatique et la souveraineté écologique. » (RFI)

Jeudi 15 mai.

Le CICR apporte son assistance aux déplacés de Kalehe. La plupart de ces déplacés sont des victimes de la calamité naturelle survenue à Bushushu et Nyamukubi le 4 mai 2023. Leur vulnérabilité s'est encore aggravée avec la guerre du M23, qui les a contraints à se déplacer à plusieurs reprises d'un lieu à un autre. Désormais, ils sont retournés sur le site de Lwabo, où la Fondation Denise Nyakeru avait érigé pour eux une centaine d'abris.

Lancement du projet de forage d'eau en territoire de Beni pour lutter contre les violences sexuelles. La Monusco a lancé le 13 mai, un projet de forage et d'adduction d'eau potable dans la localité de Kilya, située à 27 km de Beni. Ce soutien s'inscrit dans le mandat de la Monusco visant à protéger les civils et à appuyer le développement local dans la région des Ruwenzori. Ce projet permettra de réduire le temps et les distances parcourues par la population pour accéder à l'eau, diminuant ainsi leur exposition aux violences sexuelles perpétrées par des groupes armés. Par ailleurs, il contribuera à limiter les maladies hydriques susceptibles d'entraîner des pertes en vies humaines et d'affecter les activités socioéconomiques, notamment celles des femmes. Le projet prévoit la construction de deux forages à pression.

La justice saisie pour obtenir la dissolution de plusieurs partis politiques, dont celui de Joseph Kabila. Le ministère de l'Intérieur confirme cette décision de la justice. Le PPRD (Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie), dirigé par l'ex-président Joseph Kabila, avait déjà été suspendu le 19 avril dernier, après l'annonce du retour de Kabila à Goma, une ville sous contrôle du groupe armé AFC/M23. Le 24 avril, le parquet a été saisi pour enclencher une procédure de dissolution. **Quatre partis visés par la demande de dissolution.** En plus du PPRD, trois autres partis sont concernés par cette requête : l'ADCP, dirigé par Corneille Nangaa, aujourd'hui à la tête de l'AFC/M23, le CRP, fondé par Thomas Lubanga, qui a récemment annoncé une nouvelle rébellion en Ituri, ainsi que le MLP de l'opposant Franck Diongo, actuellement en exil en Belgique. Pour le ministre de l'Intérieur, ces partis sont dirigés par des leaders ayant franchi la ligne rouge et sont en complicité avec des groupes armés qualifiés d'agresseurs : « C'est à ces partis-là de prendre le devant par rapport à ces personnes qui ont des fonctions et des responsabilités dans leur organisation pour se démarquer de ces actes de complicité. Sinon, la loi donne la possibilité de neutraliser ces

organisations », a déclaré le ministre. Ces quatre formations politiques ne sont pas seules dans le viseur des autorités. Selon le ministre, d'autres partis ont été avertis qu'ils pourraient être suspendus s'ils « continuent à ne pas respecter le pacte républicain ». **Le PPRD dénonce un «acharnement»** Le PPRD dénonce une manœuvre politique et conteste la procédure. « La loi est claire : celui qui demande la dissolution, c'est le procureur saisi par une décision de suspension. Ce n'est pas le ministre. Nous, nous n'avons jamais été convoqués par rapport à ça, mais malheureusement, jusqu'aujourd'hui, aucun parquet n'a convoqué le PPRD. » Il dénonce également la présence policière au siège du parti, qu'il juge illégale : « Le ministre de la Justice a fait placer des policiers à notre siège sans aucune décision de justice. Ils doivent évacuer. C'est plutôt l'amélioration du climat politique dans le pays qui devrait être prévalu. » Pour le PPRD, pas de doute, cette demande de dissolution n'est autre qu'un « acharnement contre [Joseph] Kabila ». (RFI)

La RDC s'apprête à lancer les cantines scolaires. "Je voudrais que les premières cantines scolaires pilotes soient opérationnelles en septembre 2025", a déclaré la ministre d'Etat à l'Education, lors d'un atelier consacré à la stratégie de la politique nationale de l'alimentation scolaire. Les cantines scolaires vont renforcer les capacités cognitives des élèves. Elles contribueront aussi à relever l'économie locale et à la création des emplois, selon les experts qui élaborent cette stratégie. Ces derniers sont issus de plusieurs ministères (Santé, Affaires sociales, Finances, Budget...), de la société civile ainsi que des partenaires. Le Programme alimentaire mondial (PAM), par exemple, a affirmé son engagement à accompagner le gouvernement congolais dans la finalisation et mise en œuvre progressive de cette stratégie. Selon sa représentante adjointe en RDC, l'agence onusienne s'est fixé comme objectif de garantir à chaque enfant "un repas scolaire sain et nutritif d'ici 2030". **Plusieurs défis.** Pour que ce processus réussisse, il doit être mis en œuvre dans une dynamique communautaire. L'autre défi tient à la pérennisation du projet, à renchérir le représentant de la Word Vision, demandant au Gouvernement d'affecter un budget conséquent à l'alimentation scolaire. Il faudra en outre intégrer les besoins spécifiques des élèves évoluant dans les zones affectées par les conflits.

RDC-Sénat : mise en place d'une commission spéciale pour approfondir le débat sur la levée des immunités de Joseph Kabila. Les sénateurs ont décidé de mettre en place une Commission spéciale chargée d'examiner en profondeur le réquisitoire de l'auditeur général des Forces Armées de la RDC sollicitant la levée des immunités et des poursuites judiciaires à l'endroit de Joseph Kabila Kabange, ancien chef de l'État et sénateur à vie. C'est la résolution principale issue du huit clos décrété lors de la plénière de ce jeudi 15 mai 2025 au Palais du Peuple. Cette commission dispose de 72 heures pour soumettre son rapport, dans un contexte où les discussions ont révélé des tendances divergentes : certains sénateurs soutiennent la levée de l'immunité, tandis que d'autres, invoquant l'article 224 du règlement intérieur du Sénat, estiment que la procédure doit passer par un vote de deux chambres du Parlement réunie en Congrès. Lors de la plénière du vendredi 2 mai dernier, le président du Sénat, a déclaré que la requête de levée d'immunité visant le sénateur à vie Joseph Kabila sera examinée « conformément à la Constitution et au règlement intérieur du Sénat ». Cette annonce intervient après la transmission officielle d'un réquisitoire de l'Auditeur général des Forces armées, agissant sur injonction du ministre de la Justice, Constant Mutamba. Selon ce dernier, l'ancien président de la République est poursuivi en tant que sénateur, pour des faits présumés de trahison, crimes de guerre et crimes contre l'humanité, en lien avec les violences dans l'Est du pays. Le ministre évoque un « maximum de preuves » impliquant Joseph Kabila dans ce que Kinshasa qualifie de "participation directe à l'agression menée par le Rwanda à travers le mouvement terroriste AFC/M23". Cette démarche ne cesse de susciter des réactions dans l'environnement sociopolitique congolais. Si pour certains le Sénat est sur la bonne voie au regard des griefs reprochés à l'ancien Chef de l'État Joseph Kabila, d'autres par contre estiment qu'il s'agit là d'une violation simple de la Constitution et appelle au respect de la loi n°18/021 du 26 juillet 2018, portant statut des anciens présidents de la République élus et fixant les avantages accordés aux anciens chefs de corps constitués. (Actualité.CD)

Au moins 107 assassinats et 4 000 personnes enlevées par le M23 à Goma, Nyiragongo et Masisi, (ministère de l'Intérieur). Dans la ville Goma, la cité de Sake et Kimoka, territoire de Masisi, ainsi que dans les groupements de Muja et Munigi, territoire de Nyiragongo, près de 300 jeunes ont été appréhendés par les éléments de l'AFC/M23 du 10 au 13 mai dernier. Ceux-ci ont été présentés au terrain de Don Bosco Ngangi, dans le Nyiragongo et au stade de l'Unité de Goma. Parmi eux, les rebelles parlaient de l'interpellation de 18 éléments FARDC, 9 policiers, 34 combattants Wazalendo, 17 présumés FDLR et 181 ressortissants rwandais en situation irrégulière. Alors que les rebelles parlent de la traque de détenteurs d'armes qui insécurisent la ville, le ministre de l'Intérieur dénonce une violation des droits humains. Dans ce communiqué, le ministre de l'Intérieur indique que ces 4000 personnes enlevées ont été acheminées vers une destination inconnue dans cette opération qualifiée de « chasse à l'homme ». Le ministre parle d'une violation des droits humains par l'armée rwandaise, qui soutient cette rébellion, sur le sol congolais. Selon lui, cette violation doit être réprimée par la justice.

Environ 1 300 militaires et policiers congolais transportés de Goma à Kinshasa (MONUSCO). Cette opération a été conduite en étroite coordination avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), agissant en tant qu'intermédiaire neutre, indique le communiqué de la mission onusienne publié ce jeudi 15 mai. Le transport des éléments non armés a été assuré grâce à un dispositif logistique mixte et complexe mis en place par la Monusco

comprenant huit rotations de près d'une dizaine de véhicules (ambulance, bus, citerne), 46 vols en hélicoptère et 23 vols en avion. **Trois mois de protection ...** Lancée le 30 avril 2025, cette opération complexe visait à transporter à Kinshasa en toute sécurité les éléments des forces de défense et de sécurité congolaises ayant trouvé refuge dans les bases de la Monusco à Goma à la fin janvier 2025, à l'issue la prise de contrôle de la ville par l'AFC/M23. L'opération s'est effectuée avec le consentement des membres de la Fardc et de la PNC, et conformément aux dispositions des Conventions de Genève. Durant plus de trois mois, la Monusco a assuré la protection, l'hébergement, la prise en charge alimentaire et les soins médicaux de ces personnes.

